UNDP Management Response

[Evaluation des Résultats des Activités de Développement (ERAD)]

Date: 10-05-2017

Prepared by: Fenella Frost	Position: DRR	Unit/Bureau:
Cleared by: Bouri Sanhouidi	Position: RR a.i	Unit/Bureau:
Input into and update in ERC: Narcisse Chimi	Position: M&E Specialist	Unit/Bureau:

Commentaire général :

Le Bureau pays du Cameroun se félicite de cette Evaluation des résultats des Activités de Développement (ERAD) et exprime ses remerciements au Bureau indépendant d'évaluation (BIE) du PNUD, au gouvernement du Cameroun, la société civile et les partenaires techniques et financiers pour leur facilitation au cours de cet exercice.

L'ERAD est arrivé à point nommé pour apporter des inputs importants lors de la formulation du nouveau programme de pays pour le Cameroun (2018-2020). En effet, les conclusions et recommandations pertinentes ont été prises en compte au cours de cet exercice de planification stratégique pour le bureau pays. Il s'agit notamment du renforcement des recentrages thématiques et géographiques pour plus d'impact sur les groupes vulnérables bénéficiaires, le renforcement de la prise en compte des questions liées au genre, l'appui potentiel au processus électoral et la lutte contre la corruption. Par ailleurs, et tel qu'également recommandé, le PNUD s'attèlera au renforcement de sa visibilité et de son positionnement stratégique, de même que le renforcement de son dispositif de suivi & évaluation au cours de la mise en œuvre des interventions du prochain cycle de coopération.

Le bureau de pays prend ainsi bonne note des recommandations de l'évaluation et formule les réponses ci-dessous.

Recommandation d'évaluation 1. Le PNUD doit se concentrer davantage sur les résultats, renforcer son positionnement stratégique et cultiver son image. Pour ce faire, le PNUD doit identifier un nombre restreint de domaines où, par son mandat et son expérience, il a des avantages comparatifs, ensuite articuler des résultats à la fois ambitieux et réalistes, et conceptualiser et mettre en œuvre des interventions pointues ayant le potentiel de générer des résultats concrets rapides tout en adressant des problèmes de fond. Il doit communiquer son positionnement et la mission du PNUD.

Réponse du Bureau Pays : le PNUD reconnait la pertinence de cette recommandation et avait déjà pris action notamment à travers la révision du cadre de résultats du cycle de coopération actuel (2013-2017) et la formulation du CPD 2018 – 2020. Ceci a permis d'améliorer la structuration du programme, son recentrage géographique et la planification des objectifs et des résultats concrets et réalistes en tenant compte de la tendance baissière des ressources régulières.
Par ailleurs le PNUD entend mener des actions spécifiques de communication visant à améliorer la visibilité des résultats de ses interventions.

Actions clés	Calendrier	Groupe(s) responsable(s)	Suivi*	
			Commentaires	Statut
1.1 Renforcer le ciblage thématique, géographique et des bénéficiaires en se basant sur les leçons apprises et les priorités du gouvernement lors de la formulation du CPD 2018-2020.	Aout 2016 - Février 2017	DRR ARR-G/ARR-DD M&E		
1.2 Cibler des interventions concrètes à fort potentiel d'impacts lors de la préparation de la stratégie de mise en œuvre du CPD 2018-2020 et la formulation des programmes conjoints de l'UNDAF 2018-2020.	Mars 2017 - Décembre 2018	DRR ARR-G/ARR-DD M&E		
1.3 Développer une stratégie de communication et renforcer les capacités techniques du bureau pour améliorer la visibilité et le positionnement du PNUD.	Mai 2017 – décembre 2017	DRR ARR-G/ARR-DD M&E		

Recommandation d'évaluation 2. Le PNUD doit considérer un réinvestissement sur les sujets identifiés comme les grands défis du pays et sur lesquels le PNUD, de par sa neutralité, son expérience au niveau international et au Cameroun, dispose d'un avantage comparatif : le renforcement des processus démocratiques et l'état de droit.

Réponse du bureau pays : Le PNUD accepte cette recommandation et engagera des réflexions en interne, avec le Gouvernement et les partenaires clés en matière de gouvernance et d'état de droit.

Actions clés	Calendrier	Groupe(s) responsable(s)	Suivi*	
			Commentaires	Statut
2.1: Evaluer l'appui potentiel au processus électoral et à la lutte contre la corruption suite à la demande du gouvernement.	Février 2017 – septembre 2017	DRR ARR-G		

Réponse du Bureau Pays : Le PNUD reconnait la pertinence de cette recommandation et a déjà mis un accent sur la prise en compte systématique des questions de genre et d'autres préoccupations transversales afin de réduire les inégalités homme-femme lors de la révision du cadre de résultats du cycle de coopération actuel (2013-2017) et la formulation du CPD 2018 – 2020.

Actions clés	Calendrier	Groupe(s) responsable(s)	Suivi*	
			Commentaires	Statut
4.1 : Renforcer les capacités du bureau afin de développer et mettre en œuvre une stratégie genre au sein du bureau pays.	Mai 2017 – décembre 2018	DRR M&E		
4.2 : Veiller à la prise en compte des questions de genre et des préoccupations des groupes vulnérables dans tous les programmes et projets du nouveau CPD 2018 – 2020 et les programmes conjoints contribuant à l'UNDAF 2018-2020.	Mars 2017 – décembre 2019	DRR ARR M&E		
4.3 : Utiliser l'exercice du « Project Quality Assurance » (PQA) pour examiner le niveau de prise en compte des question de genre dans les programmes et projets et , le cas échéant, faire des suggestions de modification aux comités de pilotage des projets concernés	continu	DRR M&E		
4.3 : Procéder à l'exercice « Gender Seal » au sein du bureau pays.	Septembre 2017 – mars 2018	DRR M&E Expert Genre		
4.4 : Faire le suivi de la mise en œuvre des recommandations issues du « Gender seal »	Continu	DRR M&E		

<u>Recommandation d'évaluation 5.</u> Le PNUD doit mettre à jour sa stratégie de partenariat et de mobilisation de ressources. Le PNUD doit aussi renforcer son plaidoyer auprès du Gouvernement en vue d'augmenter la contribution nationale au programme pays PNUD ou, le cas échéant, articuler clairement ce que le PNUD peut, et ne peut pas, financer. En même temps, le PNUD doit prendre des mesures afin d'améliorer son efficience et canaliser ses ressources vers des activités programmatiques prioritaires.

Réponse du Bureau Pays : Le PNUD prend bonne note de cette recommandation et des actions ont déjà été prises notamment l'actualisation de la stratégie de partenariat et de mobilisation des ressources en 2017. Par ailleurs, le bureau poursuit le plaidoyer pour la mobilisation et le transfert des contributions du Gouvernement pour l'exécution des programmes de coopération.

Actions clés	Calendrier	Groupe(s) responsable(s)	Suivi*	
			Commentaires	Statut
5.1 : Mettre régulièrement à jour la stratégie de partenariat et de mobilisation de ressources afin de s'assurer de mobiliser les fonds nécessaires à la mise en œuvre du CPD 2018-2020.	Février 2017 – juin 2020	DRR EA ARR-G/ARR-DD		

2.2 : Solliciter l'appui du BPPS pour l'identification des niches en matière de gouvernance et état de droit.	Mai 2017 – Juillet 2017	DRR ARR-G		
2.3 : Procéder à des consultations avec le Gouvernement sur la base des recommandations de la mission d'appui.	Juillet 2017 – Septembre 2017	DRR ARR-G		
2.4 : Evaluer l'intérêt des bailleurs de fonds sur la thématique relative à la gouvernance et état de droit.	Aout 2017 – décembre 2017	DRR ARR-G		

<u>Recommandation d'évaluation 3.</u> Le PNUD doit maintenir sa concentration géographique sur les communes les plus pauvres et les plus vulnérables du pays, tout en trouvant un équilibre approprié entre des interventions en amont et en aval. Il doit éviter de se faire cantonner dans un rôle d'agence d'exécution de projets de relèvement rapide.

Réponse du Bureau Pays : le PNUD accepte cette recommandation et veillera à l'équilibre entre les interventions adressant les préoccupations des plus vulnérables en aval tout en préservant son rôle d'appui conseil du Gouvernement sur le plan stratégique au niveau central.

Actions clés	Calendrier	Groupe(s) responsable(s)	Suivi*	
			Commentaires	Statut
3.1 : Maintenir le dialogue de haut niveau avec le Gouvernement notamment à travers des réunions régulières avec les Ministères chefs de files des domaines d'intervention du PNUD afin de veiller à ses contributions stratégiques au développement	continu	RR DRR EA ARR-G/ARR-DD		
3.2 : Fournir des conseils stratégiques de qualité au gouvernement dans la mise en œuvre des ODD : contextualisation, intégration dans les stratégies et politiques de développement et suivi de la mise en œuvre	continu	DRR EA ARR-G/ARR-DD		
3.3 : Produire de façon périodique le Rapport national sur le Développement Humain et le vulgariser	Décembre 2018 Décembre 2020	DRR EA ARR-G/ARR-DD		
3.4 : Accompagner le Gouvernement dans l'élaboration de ses politiques et stratégies (DSCE, Politiques sectorielles)	Continu	DRR EA ARR-G/ARR-DD M&E		

<u>Recommandation d'évaluation 4 :</u> Le PNUD doit continuer à viser la réduction des inégalités entre les sexes et l'autonomisation ainsi que la réduction d'autres formes d'inégalités et d'exclusion. La participation des groupes vulnérables et la prise en compte de leurs priorités doivent être intégrées dans tous les programmes. Un programme autonome traitant des questions transversales est déconseillé. Le bureau pays doit renforcer son expertise genre et s'employer à satisfaire aux critères de référence du « Label égalité des sexes ».

5.2 : Actualiser et mettre en œuvre le plan d'action pour opérationnaliser la Stratégie de PMR	Février 2017 – décembre 2020	DRR EA ARR-G/ARR-DD M&E		
5.3: Poursuivre les échanges avec le gouvernement en matière de mobilisation des contributions financières.	Janvier 2017 – décembre 2017	DRR ARR-G/ARR-D M&E		

Recommandation d'évaluation 6. Le PNUD doit renforcer son suivi et évaluation, en mettant l'accent sur les changements induits par les activités et produits et le progrès vers les effets escomptés. Le PNUD doit aussi structurer son bureau en fonction de la concentration géographique de sa programmation, affectant plus de personnel à l'Extrême Nord pour renforcer la coordination et le suivi.

Réponse du Bureau Pays : Dans le cadre du nouveau programme de coopération 2018-2020, le PNUD s'est engagé à renforcer sa présence dans l'Extrême Nord tout en tenant compte de la tendance baissière des ressources régulières.

Actions clés	Calendrier	Groupe(s) responsable(s)	Suivi*	
			Commentaires	Statut
6.1 : Identifier les sources de financement durables pour le renforcement de l'Equipe dans l'Extrême nord.	Mai 2017 – décembre 2019	DRR ARR-G/ARR-DD		
6.2 : Elaborer un dispositif intégré de suivi évaluation du CPD 2018-2020 arrimé au dispositif de suivi-évaluation de l'UNDAF 2018-2020	Juin 2017 – mars 2018	DRR M&E		
6.3 : Renforcer le mécanisme de suivi et évaluation des plans opérationnels du CPD 2018-2020 en mettant l'emphase sur le suivi des indicateurs d'effets et en lien avec les indicateurs du plan stratégique du PNUD Assurer une capture régulière des progrès dans le « corporate planning system »	Février 2018 – décembre 2020	M&E DRR		
6.4 : Accentuer les missions de supervision des interventions sur le terrain et prendre des mesures de suivi requises	Avril 2017 – décembre 2020	DRR ARR-G/ARR-DD M&E PMSU		